

Me Céline Astolfe réclame « la mise en place de garde-fous pour éviter de graves dysfonctionnements institutionnels, comme dans ce dossier».



La dérive pédophile d'un ancien prof de maths au tribunal

Ancien enseignant dans un collège de l'Essonne, cet homme de 60 ans avait précédemment été incarcéré en Angleterre, avant d'être muté. Il aurait notamment agressé un mendiant roumain et un ex-élève, des faits qu'il reconnaît. Son procès se tient ce mercredi au tribunal correctionnel d'Évry.

Par **Louise Colcombet**

Le 6 janvier 2021 à 06h12, modifié le 6 janvier 2021 à 10h00

L'affaire avait provoqué [la colère des parents d'élèves](#), une enquête interne et le mea culpa de la ministre de l'Education nationale de l'époque. Ancien professeur de mathématiques [au collège Blaise Pascal de Villemoisson-sur-Orge](#) (Essonne), Richard A., 60 ans, comparait ce mercredi au tribunal correctionnel d'Évry notamment [pour agressions sexuelles de mineur de moins de 15 ans](#) et complicité d'agression sexuelle.

Jean-Pierre P., 67 ans, rencontré sur le Net et avec qui l'enseignant avait développé une amitié sexuelle basée sur la pédophilie, est quant à lui poursuivi pour détention d'images pédopornographiques et corruption de mineurs. Richard A. aurait partagé avec lui son impressionnante collection de clichés ainsi que son modus operandi : création de faux profils sur des messageries instantanées pour demander à des mineurs de se déshabiller et de se masturber.

Ce n'est pourtant qu'un aspect de l'inquiétant profil de Richard A., interpellé presque par hasard en février 2016 alors que des jeunes, qui avaient trouvé une carte mémoire au contenu explicite, projetaient une expédition punitive contre lui. Enseignant respecté, père de quatre enfants – dont deux d'un premier lit – Richard A. avait été condamné, des années plus tôt, pour exhibition sexuelle. Il avait surtout purgé neuf mois de prison en Angleterre pour avoir agressé six jeunes lors d'un voyage en 2005. Mais à son retour, une commission disciplinaire, jugeant les faits peu étayés, l'avait autorisé à enseigner de nouveau, décidant simplement de le muter de quelques kilomètres... Une décision entachée d'« erreurs graves d'appréciation », avait alors pointé la ministre de l'Education Najat Vallaud-Belkacem.

Une intense activité sur Internet

L'enquête allait dévoiler un homme rongé par ses pulsions pédophiles, à la fois prêt à les refréner en allant consulter, un temps, une psychologue... mais aussi à les entretenir via une intense activité sur Internet. Avec d'autres pédophiles, Richard A. échangeait sur des forums spécialisés photos, vidéos, mais aussi « bonnes adresses » (plages naturistes, piscines, saunas...), en France et à l'étranger, pour rencontrer de jeunes garçons. Sur l'une des vidéos, on le voit par exemple en conversation avec un homme

situé en Chine, à qui il demande de se dénuder et de toucher un jeune enfant endormi. Il avait d'ailleurs multiplié les voyages en Asie, seul. Et évoqué l'idée, avec Jean-Pierre P., d'emmener « un petit Roumain » dans une chambre d'hôtel...

L'une de ses victimes identifiées, dont il avait filmé l'agression dans sa voiture, n'est autre qu'un mendiant d'origine roumaine âgé de neuf ans, croisé sur le parking d'un centre commercial à Corbeil-Essonnes. Richard A. l'aurait menacé en se faisant passer pour un policier, avant de lui offrir quelques habits et une poignée d'euros...

A la faveur de l'enquête, un ancien élève de Richard A., à qui il donnait aussi des cours de guitare, s'était également manifesté. En 2005, alors qu'il avait 12 ans, l'enseignant l'aurait agressé après avoir volontairement renversé un verre d'eau sur son pantalon... Un incident qui s'était alors réglé à l'amiable avec les parents du jeune garçon, l'épouse de Richard A., elle-même enseignante, les implorant de ne pas ruiner leur future vie de famille. Des faits aujourd'hui « intégralement reconnus, regrettés, assumés », souligne son avocate Me Louise Tort.

«Il a dupé tout le monde à l'époque, et lui en premier...»

Désormais révoqué de l'Education nationale et séparé de son épouse, Richard A., qui a reconnu une attirance pour les garçonnetts depuis plus de quarante ans, aurait entamé une véritable introspection et une démarche médicale pour en finir avec ses pulsions. « Il a fait deux ans de détention provisoire et à sa sortie il a mis en place un suivi psychologique et psychiatrique, il participe aussi à des groupes de parole et avait démarré un traitement expérimental de castration chimique qu'il n'a dû arrêter qu'en raison d'un risque de cancer, souligne la pénaliste. Il n'est pas dans l'apitoiement, il travaille pour comprendre les causes de son problème qu'il a pensé pouvoir juguler à un moment, à tort. Il a dupé tout le monde à l'époque, et lui en premier»

Au-delà des turpitudes de cet homme – qui en a entraîné un second dans ses déviances... - c'est l'attitude de l'Education nationale que questionnent les nombreuses associations de protection de l'enfance, parties civiles dans le dossier. **Avocate de la Fondation pour l'Enfance, Me Céline Astolfe réclame « la mise en place de garde-fous pour éviter de graves dysfonctionnements institutionnels, comme dans ce dossier».**

« La commission disciplinaire du rectorat n'a tenu aucun compte de la condamnation de cet enseignant par la justice pénale anglaise pour des faits d'agressions sexuelles sur mineurs, s'indigne-t-elle. Pire, cette commission s'était permis d'avancer que la matérialité des faits aurait été en doute, alors qu'elle n'avait pas le dossier en mains ! N'avait-elle pas plutôt comme responsabilité évidente de solliciter des éléments d'informations complémentaires avant d'envisager la mutation de cet enseignant et de lui confier pendant dix ans de nouveaux enfants, jusqu'à son interpellation en 2016 ? C'est ahurissant ! », accuse la pénaliste.

Contacté, l'avocat de Jean-Pierre P. n'a, de son côté, pas donné suite.